



Aix-en-Provence, le 18 juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les contrôleurs aériens, que le SNCTA (Syndicat National des Contrôleurs du Trafic Aérien), syndicat majoritaire de la profession, représente, font l'objet de critiques liées à des allégations de grève du zèle.

Le SNCTA rappelle au préalable qu'il n'appelle pas les contrôleurs à suivre le mouvement de grève déposé par la CGT et ses satellites. Il rappelle également que les aiguilleurs du ciel assurent leur métier avec professionnalisme, tout particulièrement en ces périodes de vacances estivales, marquées par une très forte augmentation de trafic, associée à une recrudescence de violents orages qui rendent leur tâche extrêmement complexe.

Le contexte est très difficile pour le contrôle aérien. Il est au cœur d'évolutions européennes majeures, qui devraient le pousser à un degré d'intégration tel qu'aucun autre service public n'a par ailleurs connu. Les enjeux opérationnels et sociaux sont immenses, et les inquiétudes des personnels ne sont pas toujours infondées. C'est pour y répondre que les aiguilleurs du ciel ont entamé, il y a neuf mois, des négociations avec les pouvoirs publics. Ces négociations doivent se conclure dans les tous prochains jours.

Contact Nicolas Hinchliffe 06 27 04 49 67